



Formulaire n° 1 (formulaire de terrain)

Saisie des animaux de rente victimes d'attaques de grands prédateurs

Version : 15 décembre 2020

Ouverture du sinistre

Ce sinistre porte le numéro : (ce numéro est attribué automatiquement lors de l'enregistrement du formulaire dans GRIDS).

1 Participants à la visite sur place et informations générales sur le sinistre

Expert cantonal

Nom, prénom :

Fonction : garde-faune surveillant de la chasse autre :

Représentant de l'exploitation de base ou alpestre

Nom, prénom : Tél. :

Responsable de l'exploitation Berger Autre :

Date

Attaque du grand prédateur : (date)

Annonce des dégâts par l'agriculteur : (date)

Expertise des dégâts : (date)

Emplacement administratif du lieu des dégâts

Canton : Commune : Lieudit :

Région d'estivage Surface agricole utile

Moment de l'attaque et situation météorologique

Journée Nuit Inconnu

Temps clair Brouillard Précipitations Enneigement, épaisseur :cm Inconnu

2 Responsable des dégâts

Responsable des dégâts (à définir à l'issue de l'expertise de toutes les victimes)

Loup Ours Lynx Chacal doré Renard Chien Autres :

Caractéristiques permettant l'identification

Observation du grand prédateur Type de blessure des animaux de rente
 Empreintes Déjections

Autres :

Identification sur le terrain : certaine probable incertaine

Éventuelles vérifications supplémentaires

Évaluation de chaque cadavre par :

vétérinaire cantonal FIWI Berne pièges photographiques
 échantillon(s) d'ADN si oui : prélèvement sur les animaux de rente
 déjections
 autres :

→ Joindre les résultats des vérifications supplémentaires (annexes)

Documentation des dégâts

Photographies jointes (annexes)

Oui Non

3 Description de chaque animal de rente victime de l'attaque

Chaque animal de rente victime de l'attaque doit être saisi individuellement ; sa valeur doit également être définie individuellement (cf. p. 3).

Ce sinistre se compose de animaux de rente victimes de l'attaque (un formulaire complémentaire doit être rempli par animal).

4 Visa de l'expert cantonal sur place

Les dégâts et le lieu du sinistre ont été décrits de manière exacte et exhaustive.

Lieu, date, signature :

ANNEXES

Les annexes suivantes (photos, rapports, résultats d'analyses, etc.) sont annexées au formulaire:

-
-
-
-
-

N° de la victime : du (plusieurs exemplaires doivent/peuvent être imprimés)

Cette victime appartient au numéro de sinistre GRIDS : (ce numéro est attribué automatiquement lors de l'enregistrement du formulaire dans GRIDS).

Description

Animal de rente annoncé portant le n° BDTA : /
 → À noter : en l'absence d'une marque d'identification auriculaire BDTA, l'agriculture doit annoncer le numéro le plus rapidement possible afin que l'animal puisse faire l'objet d'une indemnisation.

Jeune de moins de 1 mois **sans n° BDTA**
 → pour l'indemnisation, l'enregistrement ultérieur du numéro de TVD est obligatoire !

État : mort achevé blessé

Type de blessure : morsure coup chute autre :

Consommation du cadavre :

aucune 1/4 1/2 3/4 entière

Décomposition : aucune légère moyenne avancée ossements / poils

Lieu de découverte de la victime / Lieu de l'attaque

Coordonnées GPS du lieu de la découverte : x / y

Le lieu de la découverte correspond-il au lieu de l'attaque ? Oui Non

Si non, la victime : a été déplacée/transportée par une personne
 a été traînée par le grand prédateur
 a chuté
 s'est éloignée après avoir été blessée

L'attaque s'est-elle produite à l'intérieur de la zone avec mesures de protection (clôtures, CPT, etc.) ?

Oui Non Impossible à déterminer
 Aucune zone avec mesures de protection

Si non, préciser la distance par rapport à la zone avec mesures de protection: environ...m

Motif expliquant pourquoi l'attaque a eu lieu en dehors de la zone protégée

Clôtures : l'animal de rente ne se trouvait pas dans l'espace clôturé lors de l'attaque.
 CPT : l'animal de rente n'était pas suffisamment conduit lors de l'attaque.
 Le grand prédateur a éloigné l'animal de rente de la zone protégée avant de l'attaquer.
 autre :

Propriétaire de l'animal de rente et demande d'indemnisation

Propriétaire de l'animal de rente (ne remplir que pour les animaux sans n° BDTA)

Nom, prénom : Tél. :

Adresse :

Coordonnées bancaires :

IBAN :

Informations générales concernant la valeur de l'animal (ne remplir que pour les animaux sans n° BDTA)

- Mouton Chèvre Autre : Race :
- Sexe : m f
- Âge : nouveau-né de moins de 14 jours
 moins d'1 an 1 an 2 ans plus âgé :
- Utilisation : production de viande production laitière autre :
- Élevage : animal d'élevage catégorie caprovis :
- Annexes : certificat d'ascendance certificat de performance autre :

Valeur des mères

- Portante avec fœtus Allaitante Laisse des jeunes encore allaitants (mère tuée)
 Plus de jeunes allaitants (jeunes tués)

Demande d'indemnisation

Montant demandé par le propriétaire de l'animal : CHF

Montant de l'indemnisation (canton) : CHF

(En cas de frais vétérinaires, des pièces justificatives doivent être jointes.)

Visa de l'expert cantonal sur place

Les dégâts et le lieu de l'attaque ont été décrits de manière exacte et exhaustive.

Lieu, date, signature :